

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 1 mars 2013
(convocation du 22 février 2013)**

Aujourd'hui Vendredi Premier Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h20
M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11h00
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 10h25
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h35
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10h25
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association "La mémoire de Bordeaux, de la Communauté Urbaine et de ses communes - Centre de documentation et de recherche" - Subvention 2013 -
Décision - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créée en 1987 à l'initiative de partenaires publics et privés, l'association "La mémoire de Bordeaux, de la Communauté Urbaine et de ses communes – Centre de documentation et de recherche " a pour objectif de rechercher et rassembler les documents et témoignages de toute nature relatifs à l'évolution, au cours des dernières décennies, de Bordeaux et de son agglomération dans les différents domaines de la vie collective.

L'association dispose aujourd'hui un fonds iconographique constitué de plusieurs milliers de documents photographiques et vidéo qu'elle utilise à des fins d'illustrations de thématiques variées dans le cadre de publications (revue "Empreintes") et d'expositions.

L'association est par ailleurs sollicitée par des publics très divers : particuliers, chercheurs, étudiants, associations, écoles, collectivités territoriales, sociétés de productions et chaînes de télévision.

Ses activités sont donc comparables aux Services d'Archives et à ce titre, l'association remplit quasiment une mission de service public.

Actuellement, l'association emploie 3 salariés permanents ; pour fonctionner, elle fait également appel à de nombreux bénévoles (120), notamment des photographes professionnels. Elle compte aujourd'hui 359 adhérents.

Le budget prévisionnel de l'association est estimé en 2013 à 177 500 €uros, dont notamment 101 500 €uros représentent des rémunérations et charges sociales, soit 57,26% du budget de fonctionnement (cf budget prévisionnel joint). Le reste des dépenses concerne exclusivement les fournitures de bureau, l'achat de matériel, les fluides, les assurances.

Actuellement, seule deux collectivités participent au fonctionnement de l'association : la Cub à hauteur de 101 250 €, soit 57,12% du budget et la Ville de Bordeaux à hauteur de 40 000 €uros, soit 22,57%. Les autres recettes proviennent essentiellement des ventes et publications, des cotisations des communes et des adhérents.

Afin de permettre à l'association de poursuivre sa mission en faveur de la Communauté Urbaine et de ses communes, il est proposé de reconduire en 2013, le montant de la subvention accordée en 2012, soit 101 250 €uros.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits et citoyens dans leurs relations avec l'administration,

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des associations des aides accordées par les personnes publiques,

VU la délibération n°2012/0888 du 21 décembre 2012 portant adoption du budget principal pour l'année 2013, reçue en Préfecture le 26 décembre 2012,

VU les crédits inscrits au chapitre 65, article 6574, fonction 0230, CRB VC00

VU la demande de subvention émise par l'association en date du 26 juin 2012 et sollicitant l'aide financière de la Communauté Urbaine de Bordeaux,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'importance du rôle joué par "La mémoire de Bordeaux, de la Communauté Urbaine et de ses communes" dans l'observation et la conservation des grands projets de la Cub et de l'évolution de son territoire

DECIDE

Article 1 : la Communauté Urbaine de Bordeaux attribue une subvention de fonctionnement de 101 250 €uros à l'association "La mémoire de Bordeaux, de la Communauté Urbaine et de ses communes" au titre de l'année 2013, et approuve le projet de convention joint en annexe,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention qui sera conclue entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'association "La mémoire de Bordeaux, de la Communauté Urbaine et de ses communes" à effet de régler les modalités de versement de cette subvention, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 1er mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 MARS 2013**

PUBLIÉ LE : 21 MARS 2013

M. ALAIN CAZABONNE